



AVIS PUBLIC

ADMISSION DES ENFANTS AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2020-2021

Admission au préscolaire 4 ans et 5 ans

Pour qui? Tous les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2020.

Où s'inscrire? À l'école de votre territoire pour la **maternelle 4 ans et 5 ans**.

Pour la **maternelle 4 ans**, veuillez noter que les places sont limitées, des critères de priorisation pourraient s'appliquer.

*Au service
de la réussite
de chacun*



Quand? Du lundi 13 janvier au vendredi 17 janvier 2020.
Selon les heures d'ouverture de l'école de votre territoire.

Quelle est l'école de mon territoire? Pour connaître l'école primaire de votre territoire et la politique relative à l'admission et à l'inscription annuelle des élèves (52-02-01), veuillez **consulter notre site Web à l'adresse suivante** : www.csdraveurs.qc.ca (sous le lien Parents, situé à gauche de la page d'accueil) ou téléphoner au 819 663-9221.

Quels documents sont requis pour l'admission?

- 1- La copie originale du certificat de naissance de l'enfant (grand format) indiquant les noms des parents;
- 2- Deux preuves d'adresse (ex : compte de taxes, compte d'électricité, permis de conduire);
- 3- La carte d'assurance-maladie du Québec (carte soleil);
- 4- Le carnet de santé;
- 5- Pour les enfants handicapés, les rapports de professionnels de la santé confirmant le handicap.

Si mon enfant est né ailleurs qu'au Canada? Vous devez nous fournir les documents émis par **Immigration Canada** ou **Immigration Québec**.

Questions? Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'école de votre territoire.

Gatineau, ce 4 décembre 2019

La directrice générale,
Manon Dufour